

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FOND EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres types d'OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d'OPC consistent notamment en des emprunts pour l'achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fond, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	EVF181	Gestionnaire du Fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Date de création de la série :	5 février 2024	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 31 mars 2026 :	914 943 794 \$	Distributions :	Mensuelles, le cas échéant
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,97 %	Placement minimal :	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, jusqu'à 1,25 fois le rendement du Canadian Core Financials Equal Weight Index ou d'un indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans les titres qui composent le Canadian Core Financials Equal Weight Index, ou tout indice qui le remplace, et il vend des options d'achat couvertes visant jusqu'à 33 % des titres du portefeuille, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs.

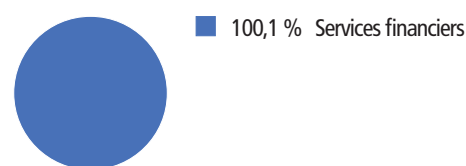
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
1. National Bank of Canada	10,9 %
2. Great-West Lifeco Inc	10,4 %
3. Canadian Imperial Bank of Commerce	10,3 %
4. Toronto-Dominion Bank/The	10,1 %
5. Power Corp of Canada	10,1 %
6. Sun Life Financial Inc	9,9 %
7. Bank of Montreal	9,9 %
8. Royal Bank of Canada	9,8 %
9. Bank of Nova Scotia/The	9,5 %
10. Manulife Financial Corp	9,4 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,3 %

Nombre total de placements : 34

Répartition des placements (au 31 mars 2026)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **Moyen à élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

Aucune garantie

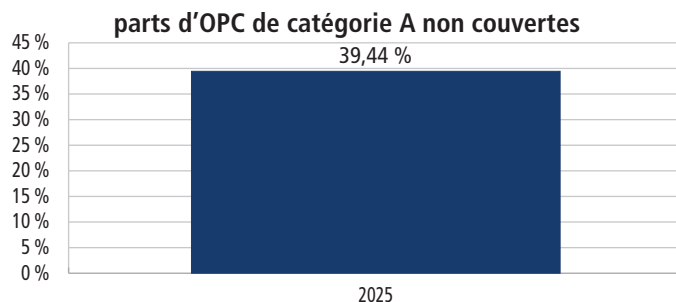
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fond au cours de la 1 dernière année. Les frais du Fond ont été déduits du rendement. Ils réduisent le rendement du Fond.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement des du fonds au cours des 1 dernières année. Le fonds a perdu de la valeur du fonds au cours de 0 des 1 année. La fourchette de rendement et la fluctuation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque qui était associé au fonds par le passé. Elles ne vous indiquent pas le rendement futur du fonds.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le tableau présente le meilleur et le pire rendement des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds sur trois mois au cours de la 1 année. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Déterminez l'importance de la perte que vous seriez prêt à assumer en peu de temps.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	14,99 %	30 novembre 2025	Votre placement augmenterait à 1 149,93 \$.
Pire rendement	-0,41 %	28 février 2025	Votre placement chuterait à 995,89 \$.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds. Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds à sa création disposerait de 1 789,68 \$ au 31 mars 2026, soit un rendement composé annuel de 31,08 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs :

- qui cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une appréciation du capital à long terme;
- qui sont disposés à assumer les risques associés à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) aux actions financières canadiennes de base; et
- qui recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d'OPC de catégorie A non couvertes du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment ça fonctionne
	en pourcentage (%)	en dollars (\$)	
Frais d'acquisition initiaux	Entre 0 % et 5 % du montant acheté	Entre 0 \$ et 50 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ achetée	Vous et votre représentant convenez d'un taux. Les frais d'acquisition initiaux sont déduits du montant acheté. Ils sont versés à la société de votre représentant à titre de commission.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2025, les frais du FNB s'élevaient à 2,88 % de sa valeur, ce qui correspond à 28,80 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion du fonds (y compris la commission de suivi), des frais d'administration fixes, et des coûts des fonds. Evolve a pris en charge une partie des frais du Fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

1,97 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du Fond.

0,91 %

Frais du fonds

2,88 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est une commission continue. La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Evolve verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle la prélève sur les frais de gestion du fonds et la calcule en fonction de la valeur de votre placement. Le taux varie selon l'option de frais d'acquisition choisie :

Commission de suivi : 1,00 % de la valeur de votre placement chaque année. Cela correspond à 10,00 \$ par année sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Evolve Funds Group Inc.
TD Canada Trust Tower, 161 Bay Street, Suite 1210, Toronto ON
M5J 2S1
info@evolveetfs.com
416.214.4884
1.844.370.4884
www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds indiciel Rendement amélioré des banques et assureurs vie canadiens Evolve. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Evolve Funds Group Inc. (« Evolve ») à l'adresse info@evolveetfs.com ou par téléphone au 1-844-370-4884, ou visitez le www.evolveetfs.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

CE FOND EST UN ORGANISME DE PLACEMENT COLLECTIF (OPC) ALTERNATIF. Il peut investir dans des catégories d'actifs ou utiliser des stratégies de placement qui ne sont pas autorisées pour d'autres types d'OPC. Les caractéristiques particulières qui différencient ce fonds des autres types d'OPC consistent notamment en des emprunts pour l'achat de titres de participation supplémentaires, ce qui crée un effet de levier dans le portefeuille. Cet effet de levier sera utilisé conformément aux objectifs et aux stratégies de placement du fond, mais dans certaines conditions de marché, il peut accélérer le rythme auquel votre investissement perd de la valeur.

BREF APERÇU

Code du Fonds :	EVF180	Gestionnaire du Fonds :	Evolve Funds Group Inc.
Date de création de la série :	5 février 2024	Gestionnaire de portefeuille :	Evolve Funds Group Inc.
Valeur totale au 31 mars 2026 :	914 943 794 \$	Distributions :	Mensuelles, le cas échéant
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,83 %	Placement minimal :	500 \$ initialement, aucun placement minimal subséquent

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

L'objectif de placement du Fonds Evolve est de reproduire, autant qu'il est raisonnablement possible de le faire et avant déduction des frais, jusqu'à 1,25 fois le rendement du Canadian Core Financials Equal Weight Index ou d'un indice qui le remplace, tout en réduisant le risque de perte. Le Fonds Evolve investit principalement dans les titres qui composent le Canadian Core Financials Equal Weight Index, ou tout indice qui le remplace, et il vend des options d'achat couvertes visant jusqu'à 33 % des titres du portefeuille, au gré du gestionnaire. L'ampleur des ventes d'options d'achat couvertes pourrait varier selon la volatilité du marché et d'autres facteurs.

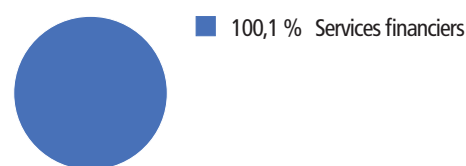
Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2026. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (au 31 mars 2026)

	% de la valeur liquidative
1. National Bank of Canada	10,9 %
2. Great-West Lifeco Inc	10,4 %
3. Canadian Imperial Bank of Commerce	10,3 %
4. Toronto-Dominion Bank/The	10,1 %
5. Power Corp of Canada	10,1 %
6. Sun Life Financial Inc	9,9 %
7. Bank of Montreal	9,9 %
8. Royal Bank of Canada	9,8 %
9. Bank of Nova Scotia/The	9,5 %
10. Manulife Financial Corp	9,4 %
Pourcentage total des dix principaux placements :	100,3 %

Nombre total de placements : 34

Répartition des placements (au 31 mars 2026)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

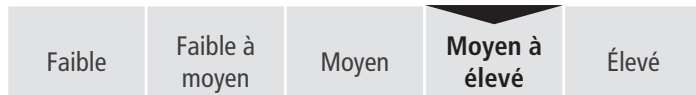
Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Evolve estime que la volatilité de ce fonds est **Moyen à élevé**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » du prospectus du fonds pour plus de renseignements sur le niveau de risque et les risques particuliers qui peuvent avoir une incidence sur le rendement du fonds.

Aucune garantie

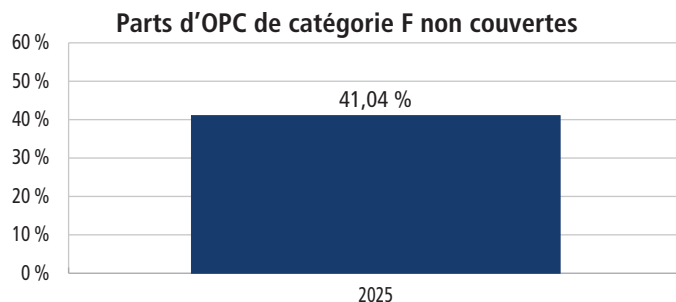
Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fond au cours de la 1 dernière année. Les frais du Fond ont été déduits du rendement. Ils réduisent le rendement du Fond.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement des du fonds au cours des 1 dernières année. Le fonds a perdu de la valeur du fonds au cours de 0 des 1 année. La fourchette de rendement et la fluctuation d'une année à l'autre peuvent vous aider à évaluer le risque qui était associé au fonds par le passé. Elles ne vous indiquent pas le rendement futur du fonds.



Meilleur et pire rendement sur trois mois

Le tableau présente le meilleur et le pire rendement des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds sur trois mois au cours de la 1 année. Le meilleur et le pire rendement sur trois mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Déterminez l'importance de la perte que vous seriez prêt à assumer en peu de temps.

	Rendement	3 mois terminés	Si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au début de cette période
Meilleur rendement	15,32 %	30 novembre 2025	Votre placement augmenterait à 1 153,15 \$.
Pire rendement	-0,13 %	28 février 2025	Votre placement chuterait à 998,74 \$.

Rendement moyen

Cette section vous indique la valeur et le taux de rendement annuel composé d'un placement hypothétique de 1 000 \$ dans des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds. Une personne qui a investi 1 000 \$ dans le fonds à sa création disposerait de 1 829,89 \$ au 31 mars 2026, soit un rendement composé annuel de 32,44 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir aux investisseurs :

- qui cherchent à obtenir un revenu de dividende régulier et une appréciation du capital à long terme;
- qui sont disposés à assumer les risques associés à une exposition à effet de levier (jusqu'à 125 %) aux actions financières canadiennes de base; et
- qui recherchent un rendement accru provenant d'une stratégie de vente d'options d'achat couvertes.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts d'OPC de catégorie F non couvertes du fonds.

Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une catégorie et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres catégories, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Il n'y a aucuns frais d'acquisition lorsque vous achetez, faites racheter ou échangez des parts de cette catégorie du fonds.

2. Frais du Fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2025, les frais du FNB s'élevaient à 1,74 % de sa valeur, ce qui correspond à 17,40 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Taux annuel (en % de la valeur du fonds)

Ratio des frais de gestion (RFG)

Il s'agit du total des frais de gestion du fonds, des frais d'administration fixes, et des coûts des fonds. Evolve a pris en charge une partie des frais du Fonds. Si elle ne l'avait pas fait, le RFG aurait été plus élevé.

0,83 %

Ratio des frais d'opérations (RFO)

Il s'agit des frais de transactions du Fond.

0,91 %

Frais du fonds

1,74 %

Renseignements sur la commission de suivi

Aucune commission de suivi n'est payée par le fonds à votre représentant sur les Parts d'OPC de catégorie F non couvertes.

3. Autres frais

Vous pourriez avoir à payer d'autres frais lorsque vous achetez, possédez, vendez ou échangez des parts du fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opération à court terme	Il se pourrait que vous ayez à payer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez dans les 30 jours suivant leur achat lorsque le gestionnaire détermine que l'activité de négociation représente une négociation excessive pour profiter de fluctuations à court terme sur le marché. Ces frais sont payés au fonds.
Frais d'échange	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'un autre fonds commun de placement d'Evolve Funds Group Inc. Aucuns frais d'échange ne sont versés à Evolve Funds Group Inc. pour des échanges de parts.
Frais de changement	La société de votre représentant peut vous facturer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre les parts d'une autre catégorie du fonds.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Evolve Funds Group Inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Evolve Funds Group Inc.
TD Canada Trust Tower, 161 Bay Street, Suite 1210, Toronto ON
M5J 2S1
info@evolveetfs.com
416.214.4884
1.844.370.4884
www.evolveetfs.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.